

Direction du Développement  
Local

Bureau du Conseil aux  
Collectivités Locales et du  
Contrôle de Légalité

Affaire suivie par :  
Cécile LAVEDRINE  
Tél : 05 55 51 58 50  
cecile.lavedrine@creuse.gouv.fr

Guéret, le

## Le Préfet de la Creuse

à

**Monsieur le Président du Conseil Général  
Mesdames et Messieurs les Présidents des EPCI  
Mesdames et Messieurs les Maires de la Creuse  
Monsieur le Président de CREUSALIS  
Monsieur le Président du Service Départemental  
d'Incendie et de Secours de la Creuse**

*- en communication à Madame la Sous-Préfète d'Aubusson -*

### **Circulaire n° 2015-**

#### **OBJET : Enquête de satisfaction**

Dans le cadre de la démarche qualité dans laquelle s'est engagée la préfecture de la Creuse, la labellisation « Qualipref2 », qui concerne notamment les relations avec les collectivités territoriales, prévoit la réalisation d'une enquête de satisfaction destinée à mettre en évidence certains points à améliorer.

C'est pourquoi vous trouverez, ci-joint, un questionnaire à remplir et à renvoyer **avant le 1<sup>er</sup> mars 2015**, au besoin sous double enveloppe si vous souhaitez conserver l'anonymat, soit par courrier à l'adresse suivante : Préfecture de la Creuse – Place Louis Lacrocq - BP 79 - 23011 Guéret Cedex, soit par courrier électronique à l'une des adresses ci-après :

- . Responsable qualité : [guy.barlet@creuse.gouv.fr](mailto:guy.barlet@creuse.gouv.fr)
- . Chef du bureau des collectivités locales : [cecile.lavedrine@creuse.gouv.fr](mailto:cecile.lavedrine@creuse.gouv.fr)

La synthèse des réponses sera disponible sur le site internet de la préfecture ([www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr) à la rubrique « enquêtes de satisfaction » sur la page d'accueil) dans le courant du mois d'avril 2015.

Je vous remercie par avance pour votre contribution à cette démarche qui vise à améliorer le service rendu.

Le Préfet,